

Réf: Dossier 394369

Avis de constitution

SOCIETE « DYLANGE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE 53I, Lot 114, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYLANGE »

Objet : La société DYLANGE a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

TRANSATION D'ARGENT MOBILE MONEY,
TRAVAUX DE BATIMENTS, FOURNITURES DE BUREAUX,
VENTE DE VETEMENTS, MATERIELS INFORMATIQUES,
DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou

indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE 53I, Lot 114, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle DIOMANDE VASSY BOGALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02853 du 14/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16753/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

